

COMMUNE DE CONDE-SUR-VIRE
2 Place Auguste Grandin – 50890 Condé-sur-Vire

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 19 mai 2022

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf mai à vingt heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent PIEN, Maire.

Présents : Mme Annick ALIX FAUDEMÉR, Mme Esther BEUVE, M. Eric CAUVIN, Mme Catherine COQUELIN, Mme Isabelle DEGUETTE, M. Alain EUDES, Mme Sylvie GAUTIER, M. Joël GAUTIER, M. Emmanuel JAMARD, Mme Nathalie LECLER, M. Franck LEGIGAN, M. Sébastien LEMONNIER, M. Alain LENESLEY, M. Gilles MALICOT, M. Cyril PANIEL, M. Laurent PIEN, Mme Pierrette POUSSET, Mme Martine SAVARY, M. Vivek SINGH, Mme Laëtitia VIVIER

Excusés : Mme Sylvie ASSELIN, M. Pierrick DELACOTTE, Mme Laurence DUFOUR qui a donné pouvoir à M. Laurent PIEN, Mme Nathalie LECUIR qui a donné pouvoir à M. Vivek SINGH, Mme Martine LEPAGE qui a donné pouvoir à M. Alain LENESLEY, Mme Aurélie VERGIN qui a donné pouvoir à M. Emmanuel JAMARD

Absents : M. Manoël DUDOUIT, M. Yann LECUYER, M. Serge LEMONNIER

Secrétaire de séance : Mme Martine SAVARY

Date de convocation : 11 mai 2022

Date d'affichage : 30 mai 2022

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 20

Pouvoirs : 4

Votants : 24

Délib. n°2022-050 : Tirage au sort des jurés d'assises pour l'année 2023

En application de l'arrêté préfectoral du 12 avril 2022 portant répartition des jurés d'assises dans le département de la Manche pour l'année 2023, la commune de Condé-sur-Vire est invitée à procéder, publiquement et par tirage au sort à partir de la liste générale des électeurs de la commune, à la désignation d'un nombre de noms triple à celui figurant dans l'arrêté.

Pour la commune de Condé-sur-Vire, 9 noms (3 x 3 jurés appelés à être désignés) doivent être tirés au sort et seront inscrits sur la liste préparatoire des jurys d'assises pour 2023.

Les personnes, n'ayant pas atteint l'âge de **23 ans au cours de l'année civile qui suit**, ne seront pas retenues. Il en sera de même pour les personnes qui, bien qu'inscrites sur la liste des électeurs de la commune (contribuables de la commune), n'auraient pas leur domicile ou leur résidence principale dans le ressort de la cour d'assises, c'est-à-dire du département.

Après délibération, le Conseil municipal :

DECIDE

- Désigner, par tirage au sort sur la liste électorale (effectué par M. Eric CAUVIN), 9 personnes dans le cadre de la constitution de la liste préparatoire des jurys d'assises pour 2023 :

Envoyé en préfecture le 31/05/2022

Reçu en préfecture le 31/05/2022

Affiché le

SLO

ID : 050-200063592-20220519-DELIB2022_050-AI

Nom et prénom	Date et lieu de naissance	Adresse
DENIS Carole	24/04/1985 à CAEN (14)	15 route de St-Lô 50890 Condé-sur-Vire
LEVILLY Annick	18/08/1947 à SAINTE-CROIX-DE-ST-LO (50)	49 route de St-Jean 50890 Condé-sur-Vire
LEFEVRE Albert	13/08/1965 à SAINT-LO (50)	4 impasse de la Porte 50890 Condé-sur-Vire
MARIETTE Karine	13/10/1982 à SAINT-LO (50)	1 rue de la Crête de Haut 50890 Condé-sur-Vire
LEBARBEY Claude	12/12/1946 à GIEVILLE (50)	20 route du Focq 50890 Condé-sur-Vire
VOISIN Philippe	14/08/1963 à SAINT-LO (50)	20 route de Giéville 50890 Condé-sur-Vire
COUDIERE Jean-Marie	04/05/1951 à VILLERS-BOCAGE (14)	61 route de St-Jean 50890 Condé-sur-Vire
LEBUFFE Aymeric	06/12/1998 à SAINT-LO (50)	5 rue des Bosquets 50890 Condé-sur-Vire
GARNIER Marcel	06/08/1966 à SAINT-LO (50)	106 route de St-Lô 50890 Condé-sur-Vire

Pour : 24

Contre :

Abstentions :

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire,
Laurent PIEN

